De la part de : Le : \_\_ / \_\_ / 2017

Compteur n° \_ \_ \_ \_ \_ \_ À l’attention de : GRDF Compteurs Communicants Gaz .

 TSA 85101 . 27091 Evreux Cedex

Lettre RAR, Objet : Refus du remplacement de notre compteur de gaz par le compteur *Gazpar*

 Madame, Monsieur,

Vous nous avez informés, par courrier du \_\_/\_\_/2017 , que vous voulez remplacer notre compteur de gaz par un compteur communicant de type *Gazpar*. Nous vous avisons par ce courrier que nous refusons cette installation. Voici pourquoi :

 1. Sur le plan **environnemental** : détruire 11 millions de compteurs de gaz en parfait état, ce n’est pas justifiable.

Vous assurez que vous les recyclerez, or on ne doit recycler que des compteurs défectueux ou en fin de vie. De plus, la fabrication des nouveaux compteurs demande beaucoup de matières premières et d’énergie.

 2. Sur le plan **financier** : remplacer 11 millions de compteurs par d’autres qui coûtent très cher, ce n’est pas justifiable. Vous assurez que ce changement est “gratuit”, or l’ensemble de l’opération est payé via nos factures d’usagers (vous dites maintenant “clients”).

 3. Les prétendues **économies de consommation** promises vous font avancer le chiffre de 1,5 %, mais ce serait 0 % puisque nous n’utilisons que le gaz dont nous avons besoin !

 4. Les données que vous collecteriez par les compteurs Gazpar n’intéresseraient que vous, dans le cadre du **“big data”**.

Pourquoi vous aider à capter toutes ces **informations sur nos vies** ? Si vous tenez à scruter nos comportements, c’est que vous comptez vendre très cher ces données aux sociétés commerciales qui veulent nous **démarcher avec le maximum d’efficacité.**

Sans parler des autorités qui veulent pouvoir **contrôler les citoyens** jusque chez eux, sous prétexte de chasser le terroriste ou le délinquant.

 5. Vous prétendez les installer pour notre bien, mais nous savons que, outre le “big data”, vous faites cela **pour le business**, dans le cadre de *“l’alliance Wize”*(promouvant un standard international de l’*Internet Industriel des Objets*), que vous animez avec votre maison-mère Engie.

 6. Vous jurez que les **informations sur nos vies** ne seront utilisables qu’avec notre accord, mais, une fois vos compteurs espions installés, vos promesses risqueront d’être vite balayées : qui sera au pouvoir en France dans quelques années ?

Contre ces risques, une seule solution : garder les compteurs ordinaires.

 7. Vous nous assurez de l’**innocuité** des ondes électromagnétiques de ces compteurs. Or sont envisagés **3 programmes de compteurs communicants (électricité, gaz, eau)** entraînant une multitude d’appareils (répéteurs, répartiteurs, concentrateurs) installés dans les rues, sur les habitations, dans les transformateurs de quartier, etc., sans oublier le renvoi des données par téléphonie mobile. **La bande de fréquence à 169 MHz** utilisée par le compteur Gazpar est classée par l’OMS dans le Groupe 2B : possiblement cancérogène, ce classement à lui seul impose l’application du principe de précaution... Une pétition internationale revendique dûment son classement dans le Groupe 1 : cancérogène pour l’homme.

 8. Les études produites par des organismes d’Etat (*Agence nationale des fréquences, Agence nationale de sécurité sanitaire*) **ne considèrent pas la globalité du problème** : elles ne peuvent mesurer les émissions qui augmenteront au fil du temps (Enedis se vante que son système soit “évolutif ”), et se bornent à constater que chaque émission est “dans les normes”, normes fixées pour (et souvent par) les industriels et non pour la protection des êtres vivants.

 9. Pourquoi devrions-nous servir de cobayes, pour ensuite compter les cancers dans 5, 10 ou 15 ans ?

Nous préférons garder nos compteurs ordinaires, qui ne posent aucun de tous ces sérieux problèmes, et nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre attachement à la protection des libertés publiques, de l’environnement, de la santé et de la démocratie.